

**VERBATIM****CONFERENCE DE PRESSE****Mercredi 8 janvier 2025****Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA**

Bonjour à tous, je suis Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA.

C'est avec un immense plaisir que je vous retrouve pour cette première conférence de presse hebdomadaire de la MINUSCA de l'année 2025. Que vous soyez ici, dans cette salle à Bangui, ou à l'écoute de Radio Guira, soyez les bienvenus.

En mon nom, en celui de mes collègues en charge de la communication et des relations avec vous, confrères et confrères des médias, au nom de l'ensemble des dirigeants et des personnels de la MINUSCA, je vous adresse mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Qu'elle puisse vous combler personnellement et apporter paix et développement durables à la République centrafricaine.

L'un de mes souhaits pour l'année qui s'annonce est que nous puissions continuer à entretenir une relation fondée sur le respect et la confiance mutuels. Que nos échanges à travers ces conférences de presse et toute autre opportunité media soient un lieu d'interactions constructives et fructueuses et que, ensemble, en tant que professionnels de l'information, nous poursuivions notre quête d'un environnement informationnel apaisé. Un environnement où la véracité des faits l'emporte sur les rumeurs et les informations non vérifiées, lesquelles sont destinées à entraver la bonne mise en œuvre du mandat qui a été donné à la MINUSCA par le Conseil de sécurité des Nations Unies.

Un mandat, je vous le rappelle, qui a été renouvelé pour une année supplémentaire à l'unanimité des 15 membres du Conseil de sécurité, le 14 novembre dernier. Ce mandat, nous allons déployer tous nos efforts pour le mettre en œuvre efficacement en suivant deux principes clés. Celui, tout d'abord, d'une coopération et d'une coordination de tous les instants avec les autorités centrafricaines aux niveaux national et local, avec les forces vives de la nation et l'ensemble de nos partenaires, les agences, fonds et programmes des Nations Unies, la communauté diplomatique, et les organisations financières internationales et régionales.

Second principe : celui que nos interventions aient un impact sur la vie des Centrafricaines et des Centrafricains, qu'il s'agisse par exemple de la sécurité retrouvée, de la liberté de circulation, ou encore de l'accès aux services sociaux et aux services administratifs.

La feuille de route de la MINUSCA pour 2025 est donc guidée par le mandat contenu dans la résolution 2759.

La protection des civils demeure une priorité absolue. Nous sommes déterminés à rester auprès des populations civiles qui vivent sous la menace, notamment dans les zones isolées.

En 2025, la Mission poursuivra son appui à l'extension de la présence et de l'autorité de l'État, tant dans ses dimensions administratives que sécuritaires, afin de renforcer la présence effective de l'État sur l'ensemble du territoire centrafricain.

C'est dans ce cadre que, mardi prochain, le 14 janvier, le nouveau bâtiment du tribunal de grande instance de Carnot, dans la préfecture de la Mambéré, sera officiellement remis aux autorités nationales par la MINUSCA. Entièrement financé et équipé par la Mission, ce bâtiment comprend une grande salle d'audience accessible aux personnes à mobilité réduite, huit bureaux, une salle des témoins, et une salle des pièces à conviction. Il est également doté d'un système d'alimentation en énergie solaire.

Grâce à cette nouvelle infrastructure judiciaire, les conditions de travail des magistrats et du personnel judiciaire seront améliorées et l'accès à une justice de proximité et de qualité sera renforcé. L'objectif ultime est de faire de la lutte contre l'impunité, du rapprochement de la justice avec les citoyens et de la tolérance zéro à l'égard de la criminalité, une réalité tangible pour les habitants de Carnot.

Toujours dans le cadre de l'extension de l'autorité de l'Etat, au moment où je vous parle, le Ministre de la justice est en train d'inaugurer un nouveau bâtiment à la maison centrale de Ngaragba à Bangui. Ce nouveau bloc de sécurité renforcée est destiné à accueillir principalement des détenus à haut risque et à haut profil. Sa construction a été entièrement financée par la MINUSCA, tout comme les équipements essentiels à son fonctionnement : meubles, fournitures de bureau, produits d'hygiène, ustensiles de cuisine, ainsi que des équipements médicaux et sportifs. Cette infrastructure contribuera à désengorger la prison de Ngaragba, améliorant ainsi les conditions de détention de l'ensemble des détenus.

En 2025, nous resterons également mobilisés pour promouvoir et appuyer la mise en œuvre du cessez-le-feu et de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine (APPR) et de la feuille de route de Luanda. Nous porterons une attention toute particulière à la décentralisation de la mise en œuvre de l'Accord de paix en poursuivant notre appui aux mécanismes locaux pour le règlement des conflits, ce que nous faisons au quotidien, comme par exemple le 31 décembre dernier à Yongoro, une localité située à 40 km de Bouar sur l'axe Bocaranga dans la préfecture de la Nana-Mambéré.

Plus de 400 personnes ont assisté à une séance de sensibilisation au dialogue et à l'unité pour une cohabitation pacifique, en mettant un accent particulier sur l'intégration des déplacés et des réfugiés récemment retournés dans la région. La MINUSCA a permis la tenue de cette activité organisée par le sous-préfet, le comité local de paix et de réconciliation (CLPR) et le Conseil préfectoral de la jeunesse (CPJ). Tous les intervenants ont souligné l'importance du désarmement pour le retour à une paix durable.

En 2025, la MINUSCA et d'autres agences, fonds et programmes des Nations Unies vont poursuivre leur travail pour promouvoir l'inclusivité du processus électoral, à toutes les étapes, en commençant par les opérations d'enregistrement sur les listes électorales. Nous ne ménagerons aucun effort pour faciliter la participation des femmes en tant qu'électrices et candidates, pour qu'elles soient pleinement intégrées dans le processus démocratique. Les femmes mais aussi les jeunes, les personnes déplacées, retournées, une fois encore, l'ensemble de la population centrafricaine en âge de voter.

Nous continuerons aussi à promouvoir les droits de l'homme et saluons à cet égard, l'adoption par acclamation par l'Assemblée nationale, le 27 décembre dernier, d'une loi sur la protection des défenseurs des droits de l'homme en République centrafricaine. La MINUSCA a joué un rôle déterminant dans l'adoption de cette loi en soutenant la création d'espaces de dialogue entre les différents acteurs, notamment le Gouvernement, le Parlement, les organisations de la société civile, les défenseurs et défenseuses des droits de l'homme et les associations de victimes, afin de mettre en œuvre la Politique nationale des droits de l'homme.

L'adoption de cette loi sur la protection des défenseurs des droits de l'homme illustre l'engagement continu du Gouvernement, avec les Nations Unies, sur les questions des droits de l'homme en République centrafricaine.

### **Question des journalistes**

#### **Le Langage (Gabriel Rhoppo Mbrenge)**

- Une nouvelle année commence avec le programme établi par la nouvelle résolution. Qu'est-ce que la MINUSCA a mis en œuvre pour que cette résolution soit appliquée, non seulement à Bangui, mais aussi dans l'ensemble de l'arrière-pays ? Merci.

### **Réponses aux questions**

#### **Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA**

Je vous remercie. Je vais un petit peu détailler ce que j'ai déclaré dans mon propos lumineux. Évidemment, d'abord, c'est l'occasion de rappeler que la résolution a été adoptée à l'unanimité des membres du Conseil de sécurité. Une unanimité retrouvée qui mérite d'être soulignée, car dans le contexte géopolitique mondial actuel, cela n'arrive quasiment jamais plus au sein du Conseil de sécurité. Le fait que cette résolution ait été adoptée à

l'unanimité montre la confiance que les membres du Conseil, les 15 membres du Conseil de sécurité des Nations Unies, font à la fois aux Nations Unies, à la MINUSCA, mais aussi à la République centrafricaine et à tous les partenaires pour pouvoir faire avancer ce pays et pour pouvoir consolider la consolidation et pour pouvoir stabiliser le pays.

Comment faire pour que la résolution soit mise en œuvre de façon efficace ? Je reviens aux principes que j'ai énoncés en début de cette conférence, c'est que toutes les activités de la MINUSCA sont menées en étroite coordination et collaboration avec les autorités de ce pays, tant au niveau national qu'au niveau local. C'est vraiment le principe fondateur et aussi, pour nous tous qui travaillons ici à la MINUSCA, nous devons toujours avoir à l'esprit que tout ce que nous faisons doit avoir un impact sur la vie des Centrafricaines et des Centrafricains. Ce que je fais aujourd'hui doit permettre aux habitants de ce pays de retrouver une vie normale, d'avoir accès aux services sociaux de base, de pouvoir se déplacer librement ainsi que la libre circulation des marchandises, voici quelques exemples, d'avoir accès à la justice, etc.

Vous avez aussi, avec pertinence, indiqué pour que la résolution soit appliquée à la fois ici à Bangui, mais aussi dans ce grand pays qu'est la République centrafricaine, partout sur le terrain et on connaît les défis qui sont liés au déplacement et à l'accès en République centrafricaine. Nous allons redoubler nos efforts sur toutes les questions liées à la décentralisation, en donnant toujours plus de conseils et en offrant aussi un soutien technique, mais aussi financier, à tous les mécanismes locaux de résolution des conflits. Vous le savez, il y a les CMOP, les Comités de mise en œuvre préfectorale de l'Accord de paix, il y a les groupes de travail sur la transhumance, il y a les comités de paix locaux. Et partout dans le monde, on a toujours vu que la résolution des conflits se fait en priorité au niveau local. Et donc, nous allons vraiment renforcer notre soutien au bon fonctionnement de ces mécanismes au sein des préfectures.

Voilà quelles sont les grandes orientations que nous allons avoir, qui nous sont données à la fois par la résolution, mais que la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies pour la République centrafricaine, Valentin Rugwabiza, a données à l'ensemble des personnels de la MINUSCA pour cette année 2025.

### **Question des journalistes**

#### **Radio Guira FM (Samuel Bogoto)**

- Bonjour et bonne année à tous. Vous avez dit que 2025, c'est l'année où les actions de la MINUSCA doivent avoir des impacts sur les populations. Je prends par exemple le cas de la sécurité, qu'est-ce qui est fait concrètement pour que le Centrafricain qui est à Mboki, qui est à Bambouti, sent vraiment que l'impact des actions de la MINUSCA influe sur son quotidien ? Je prends par exemple le cas de la justice aujourd'hui. C'est un défi parce que les tribunaux sont construits dans les centres urbains. Et si on quitte les centres urbains pour aller à l'intérieur du pays, c'est un problème pour que le Centrafricain qui est peut-être à 500 km, 300 km de Bangui, vienne se plaindre devant la justice. Qu'est-ce qui sera fait concrètement dans ce sens-là pour permettre à ce que le Centrafricain moyen ait accès à la justice parce qu'il y a déjà un coût pour le transport, un coût également pour ce qui est formalités, que les gens aient accès à la justice. Ce qui fait que beaucoup de Centrafricains se découragent, ou la population se décourage pour se plaindre devant la justice. Qu'est-ce qui sera concrètement fait pour pallier cette situation ? Je vous remercie.

### **Réponses aux questions**

#### **Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA**

Merci. D'abord, je rappelle que notre mandat est un mandat de soutien. Je vais voir là où vous voyez le verre à moitié vide, je vais le voir à moitié plein et en disant que beaucoup a déjà été fait en termes d'accès à la justice. Vous le savez, l'année dernière, la Cour d'appel de Bambari a pu reprendre ses activités après 14 ans d'inactivité, c'était vraiment une étape majeure. Aujourd'hui, je vous ai annoncé que le tribunal de Carnot va pouvoir retravailler dans de bonnes conditions à partir de la semaine prochaine. La Mission, vous le savez aussi, facilite l'acheminement des personnels de l'État, y compris les magistrats de Bangui vers les territoires, donc, nous suivons et nous encourageons toutes les activités qui peuvent avoir trait au renforcement de l'accès à la justice. Ça fait bien évidemment partie de nos priorités dans la limite de nos ressources et moyens disponibles et une fois encore en étroite coordination avec les autorités centrafricaines. Nous allons poursuivre ce travail.

En ce qui concerne la justice, il y a aussi l'exemple pour la révision du fichier électoral de pouvoir permettre la délivrance d'actes de naissance pour les femmes qui souvent n'en ont pas et pour ainsi leur permettre de pouvoir s'enregistrer sur les listes électorales. Donc oui, l'accès à la justice, l'accès tout court reste l'une des priorités de la mission, mais bien évidemment, en étroite coordination et pour répondre aussi aux demandes du Gouvernement centrafricain et aussi dans la limite des ressources qui nous sont données par les États membres des Nations Unies.

### **Question des journalistes**

#### **RJDH (Guy Florentin, Outiama)**

- Ma préoccupation va directement sur la question de la transhumance, tout en sachant que nous sommes en saison sèche. La transhumance est une période cruciale en République centrafricaine qui menace certainement la sécurité centrafricaine. Et de surcroît, nous sommes en 2025 par rapport au nouveau mandat, quelles sont les stratégies qui sont déjà mises en place en collaboration avec le Gouvernement afin qu'il n'y ait plus de problèmes de sécurité liés à la transhumance en République centrafricaine ?
- La deuxième question maintenant, c'est concernant la question sur l'enrôlement. La toute première phase a eu des coups dans le nord du pays, question d'insécurité. Que pensez-vous faire afin de sécuriser ces agents dans leurs activités afin qu'il n'y ait plus de problèmes ? Merci.

### **Réponses aux questions**

#### **Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA**

Je vous remercie. Oui, vous l'avez raison, nous sommes en pleine période de transhumance et la Mission, l'année dernière, comme vous vous en souvenez sans doute, avait, avec les plus hautes autorités de ce pays, organisé une conférence, un séminaire de haut niveau, une conférence de haut niveau sur la transhumance pour une transhumance apaisée et prospère. Lors de cette conférence ici à Bangui, des premières pistes pour pouvoir trouver des solutions pour justement atteindre une transhumance apaisée et prospère avaient été identifiées. Cette conférence a ensuite été déclinée dans l'ensemble des préfectures et sous-préfectures du pays. Dans la seconde partie de 2024, dans chaque préfecture et sous-préfecture, des conférences ont été organisées impliquant tous les acteurs locaux. Ce sont des conférences qui ont donné lieu à des échanges intenses, mais fructueux entre tous les participants. Et là encore, avec des recommandations bien précises qui vont, par exemple, de l'identification des corridors de transhumance, le marquage du bétail, l'organisation d'abattoirs, la sécurisation, bien évidemment, etc.

Donc, Maintenant, nous sommes dans la phase où nous allons, une fois encore, avec les autorités centrafricaines, nous faisons l'économie de tout ce qui a pu être dit pour pouvoir passer à la phase de mise en œuvre de ces recommandations. Mais, comme je l'ai dit tout à l'heure, nous n'attendons pas d'avoir le compte-rendu de ces conférences pour pouvoir travailler au niveau local. Il existe, comme vous le savez, des groupes de travail au niveau local, au niveau de chaque préfecture. Et moi, j'ai l'occasion, tous les jours, je reçois des rapports de ce qui se passe dans les régions et tous les jours, je vois qu'il y a des réunions sur le terrain pour pouvoir régler des conflits locaux de transhumance. Vous voyez que ce que l'on voit, c'est ce qui sort dans les médias et ce dont on parle, ce sont les conflits qui n'ont pas été réglés et qui, malheureusement, ont donné lieu à des incidents. Mais je peux vous assurer que chaque jour, grâce au travail de ces groupes de travail sur le terrain, de nombreux conflits sont évités. Donc, il y a déjà un travail qui va devoir être renforcé encore et encore et cela reste l'une des priorités de la Mission. Il est aussi prévu de soutenir le déploiement de forces de sécurité intérieures sur le terrain, justement pour sécuriser les couloirs de transhumance.

Votre deuxième question a trait à la sécurisation du processus électoral qui fait partie de l'une des attributions de la MINUSCA dans le cadre du mandat qui lui a été donné par le Conseil de sécurité, dans son soutien et dans son appui au processus électoral, un appui technique, logistique, de bons offices, etc. mais il y a également un appui en termes de sécurité. Vous le savez, il existe un plan intégré de sécurisation du processus des élections, le PISE, qui regroupe à la fois les entités en charge de la sécurité dans ce pays, qu'il s'agisse des FACA ou des forces de sécurité intérieures et la MINUSCA. Il y a des réunions régulières de ce plan avec les acteurs de ce plan. Il y a eu également récemment une réunion de haut niveau ici à Bangui pour pouvoir tirer les enseignements de la phase numéro 1, où je vous rappelle, pour finir, quasiment l'ensemble des centres d'inscription a pu ouvrir. Il y a eu quelques endroits où les choses ne se sont pas passées comme prévu, mais, justement, grâce à l'intervention de la MINUSCA, des centres qui n'avaient pas pu ouvrir au début ont pu ouvrir en cours de route. Donc, actuellement,

il y a une évaluation des risques sécuritaires et de ce qui pourrait être amélioré dans la phase 2 par rapport à la phase 1 mais évidemment, la mission jouera tout son rôle pour pouvoir sécuriser à la fois le travail des agents électoraux, permettre l'ouverture des centres et pouvoir permettre aussi la sécurisation des opérations.

Et là, on en revient à l'inclusivité. Vous le savez, pour nous, ce qui est capital et fondamental, c'est que ce processus électoral soit le plus inclusif possible Et donc, qu'il ils permette à toutes les Centrafricaines et à tous les Centrafricains, non seulement de voter le jour J, mais en amont, de pouvoir s'enregistrer sur les listes électorales. Donc, un travail est en cours. La phase 1, grâce à l'intervention de la MINUSCA, les incidents de la phase 1 ont pu être à 99 % résolus. Et pour la phase 2, on tire les enseignements de la phase 1 et, une fois encore, la MINUSCA contribuera à la sécurisation, évidemment, aux côtés et en toute coordination avec les FACA et avec les forces de sécurité intérieures.

### **Question des journalistes**

#### **Radio Notre Dame (Augustin Dieu-Veille Bangbaïma)**

- J'ai deux préoccupations. La première est de savoir ce que la MINUSCA fait concrètement en ce qui concerne l'encouragement des femmes et des personnes vulnérables pour la participation inclusive à l'élection, surtout dans les villes des provinces ?
- Et la deuxième préoccupation, nous venons de sortir des fêtes de fin d'année et l'État-Major a fait un bilan. Au niveau de la MINUSCA, est-ce que vous avez travaillé en étroite collaboration ? Je parle de la Force et de la police avec les FACA. On n'a pas encore eu de votre part aussi des bilans en ce qui concerne les violences, parce qu'on avait interdit les tirs d'armes, les pétards. Est-ce qu'au niveau de la MINUSCA, vous avez travaillé aussi dans ce sens ? Merci.

### **Réponses aux questions**

#### **Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA**

Je vous remercie. On reste d'abord dans la foulée de la réponse précédente sur le processus inclusif et évidemment le fait que tous les Centrafricaines et les Centrafricains, donc les femmes, les jeunes, les personnes déplacées, les personnes retournées, les communautés vulnérables, puissent pouvoir, dans un premier temps s'enregistrer et puis, dans un second temps, être candidats, pouvoir aussi voter et, consécration ultime, être élus.

Que faisons-nous ? Nous avons mis en place un programme avec nos collègues d'ONU-Femmes pour encourager justement la participation des femmes. Je l'ai évoqué un petit peu plus tôt dans ma réponse sur l'accès à la justice, donc faire en sorte que toutes les barrières qui peuvent se poser aux femmes pour pouvoir s'inscrire sur les listes électorales, et souvent, ces barrières, au-delà des barrières sociales que nous pouvons rencontrer, il y a des barrières techniques, le fait que ces femmes ne disposent pas des actes d'état civil. Donc, nous faisons un plaidoyer et nous essayons de faciliter la mise à disposition de papiers d'état civil pour ces femmes pour qu'elles puissent s'enregistrer. C'est un programme aussi qui prévoit des activités de sensibilisations, des activités d'information dans les communes ou les localités où sont organisées les opérations de révision du fichier électoral. Donc, une fois encore, c'est un projet d'une valeur à peu près de 400 000 \$ que nous mettons en œuvre avec nos collègues d'ONU-Femmes.

Quel est le bilan pour les fêtes de fin d'année ? Les rapports que j'ai pu lire à ce sujet sont plutôt encourageants. Et c'est vrai que ce soit la police ou que ce soit la Force de la MINUSCA, l'une et l'autre ont renforcé et multiplié les patrouilles en fin d'année, que ce soit dans les villes ou que ce soit sur le terrain, ce qui a permis d'aboutir à des fêtes de fin d'année paisibles ou peu d'incidents, en tout cas à ma connaissance, ont été rapportés et tout ça encore grâce à une collaboration avec les FACA et avec les forces de sécurité intérieures. Donc, un bilan plutôt positif pour les fêtes de fin d'année et on se réjouit tous que les Centrafricaines et les Centrafricains aient pu profiter de ce moment, de cette parenthèse de fin d'année, pouvoir fêter en famille.

### **Question des journalistes**

#### **Radio Voix du Citoyen (Belisaire Dorval Sahoul)**

- Je voudrais juste compléter la question qui avait été posée par mon confrère de RJDH concernant la transhumance apaisée et prospère. Vous avez dit tout à l'heure qu'il revient maintenant aux comités

préfectoraux de mettre en œuvre les recommandations issues du dialogue de haut niveau. Mais pas plus tard qu'avant-hier, à Ngaoundaye, il y a eu des incidents relatifs à la transhumance. Est-ce que vous croyez réellement que cette stratégie que vous avez mise en place va marcher ?

### Réponses aux questions

#### **Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA**

Ça va prendre du temps. La transhumance, c'est une pratique ancestrale et y répondre de manière apaisée dans un pays qui a connu un conflit, ça va prendre du temps, forcément. Nous bâtissons tous les jours et nous ne faisons pas la promesse que demain, il n'y aura plus de conflits. Nous essayons déjà de pouvoir faire en sorte que les personnes qui sont impliquées dans la transhumance puissent se rencontrer, puissent se parler, puissent s'écouter et puissent identifier ensemble des solutions, et une fois encore, au niveau local. C'est un processus qui est en cours. Je l'ai dit, il y a beaucoup qui a déjà été fait, évidemment, une fois encore, nous ne cachons pas qu'il y a des problèmes actuels, mais nous pouvons aussi dire que d'autres conflits ont pu être évités. Mais cela va prendre du temps et les valeurs essentielles qui sont au-dessus de tout ça, c'est l'écoute, le dialogue, la compréhension, évidemment, c'est un travail que nous encourageons.

### Question des journalistes

#### **Le Gardien Médias (Selda Junior Boute)**

- Je voudrais justement revenir un peu sur la question qu'a posée mon confrère du RJDH concernant la sécurité des élections locales. Dans la localité de Bossangoa, certains agents tablettes n'ont pas pu travailler dans le cadre d'enrôler les électeurs. Certains ont été aussi violentés, alors que la MINUSCA et le Gouvernement ont élaboré un plan de sécurité des élections locales. J'aimerais juste savoir qu'est-ce qui justifie réellement le déficit dans le cadre de la mise en œuvre du plan stratégique de sécurité des élections ?

### Réponses aux questions

#### **Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA**

En effet, dans certaines localités, le travail n'a pas pu être fait, mais je peux vous assurer que la Mission effectue actuellement un plaidoyer auprès des autorités de ce pays en charge de l'organisation des élections afin que là où la durée d'enregistrement des électeurs a été raccourcie par rapport à la durée normale ou là où les bureaux n'ont pas du tout ouvert afin que cela puisse se faire, qu'il y ait une séance de rattrapage. Une fois encore, au nom de l'inclusivité du processus, c'est un plaidoyer que nous sommes en train de faire auprès de l'Autorité nationale des élections. Je vous rappelle que nous sommes là en appui, en soutien aux autorités de ce pays en charge des élections et que nous ne sommes pas les personnes ou l'entité qui organisent les élections. Mais une fois encore, le plaidoyer est fait pour que là où, pour des raisons de sécurité, les agents n'ont pas pu travailler ou les centres n'ont pas pu ouvrir, nous voulons nous assurer que cela puisse se faire dans les semaines à venir.

### Question des journalistes

#### **Le Langage (Gabriel Rhoppo Mbrenge)**

- Je voudrais insister sur l'aspect selon lequel, au-delà de l'insécurité, est-ce que l'appui de la MINUSCA nous permettra d'avoir un fichier électoral fiable pour que les élections aient lieu dans le délai. C'est une grande préoccupation pour l'instant. Il y a une peur qui s'installe. Au-delà de la peur, il y a aussi une grande inquiétude. Si on ne réussit pas à avoir un fichier électoral fiable, il y aura non seulement un glissement du calendrier, mais cela pourra nous conduire encore à une transition politique. Est-ce que la MINUSCA peut nous garantir qu'on aura un fichier électoral fiable pour que les élections se tiennent dans le délai fixé par l'ANE ?

### Réponses aux questions

#### **Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA**

Je vais faire une réponse en deux temps. L'étape d'enregistrement des électeurs et un fichier électoral le plus fiable et le plus inclusif possible, c'est la clé de la réussite des élections. Là-dessus, on est tous d'accord. Et je pense que c'est ce que M. Lacroix, le Secrétaire général adjoint aux opérations de paix, lorsqu'il a rencontré les

médias, vous a dit. C'est, nous en sommes tous conscients, que le fait d'avoir un fichier électoral qui représente l'ensemble des personnes en âge de voter dans un pays est la condition sine qua non pour la réussite d'un processus électoral transparent et libre. Ça, c'est la première chose.

Nous apportons notre soutien, comme la résolution nous le demande, pour que ceci se passe. En revanche, comme je l'ai dit tout à l'heure, l'organisation des élections relève des autorités centrafricaines et de l'Autorité nationale des élections. Nous sommes là en soutien et nous l'avons prouvé pour l'enregistrement dans l'aire numéro 1, que notre appui a été déterminant. La Mission a permis d'acheter les kits d'enregistrement, plus de 4 300, exactement, et des autres matériels, a permis de louer des véhicules pour pouvoir permettre ces opérations, pour une somme de plus de 1 300 000 \$.

La MINUSCA et le PNUD, le Programme des Nations Unies pour le développement ont entreposé tous les matériels dans des entrepôts ici à l'aéroport, à Bangui et aussi sur le terrain. On a transporté 75 tonnes de matériel de Bangui vers les régions. On a appuyé la formation d'agents, leur déploiement, etc. Et évidemment aussi le déploiement des collègues de la Force et de la police dans les zones d'insécurité pour pouvoir sécuriser le processus. Donc, notre engagement, il est là et notre volonté d'engagement, elle est là, en appui et en soutien aux autorités centrafricaines. Voilà ce que je pouvais répondre à votre question. |

### **Question des journalistes**

#### **Radio Guira FM (Samuel Bogoto)**

- La nouvelle résolution a recommandé à la Mission d'impliquer les entreprises locales dans le processus d'achat et de marché. Est-ce que quelque chose est en train de se faire dans ce sens déjà ? Merci.

### **Réponses aux questions**

#### **Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA**

En effet, dans le paragraphe 20 de la résolution 2759, il est mentionné que « le Conseil de sécurité encourage le Coordonnateur résident des Nations Unies à travailler avec l'équipe de pays des Nations Unies, pour continuer à soutenir le renforcement des capacités des entreprises locales intéressées dans le but de soutenir le développement économique du pays en promouvant les achats auprès des entreprises locales, la croissance inclusive et en contribuant à l'accélération de la mise en œuvre des objectifs de développement durable ». Oui, évidemment, nous travaillons sur cette recommandation. Nous avons des demandes bien spécifiques, ici, en République centrafricaine, l'offre est aussi spécifique. Donc maintenant, il faut qu'on arrive à réconcilier l'offre et la demande et c'est la raison pour laquelle des séminaires, des réunions ont déjà été organisés et vont continuer à être organisés par la Mission ici à Bangui et aussi sur le terrain. On l'a fait à Ndélé, à Birao, à Mboki, à Bambouti, à Zemio et à Obo. Vous le savez, les Nations Unies, nous sommes une organisation internationale et donc toutes les règles, les instructions qui guident notre fonctionnement sont appliquées au niveau mondial. Il faut que l'on puisse expliquer aux vendeurs locaux quelles sont ces règles, comment répondre aux appels d'offres qui sont lancés, etc., c'est ce que nous faisons. Nous avons 288 fournisseurs à Bangui et les achats qui sont faits au niveau local, en vrac, du gravier, du sable, de la pierre, de la latérite, du ciment, du matériel de plomberie, de l'eau en bouteille, le papier, le matériel du bureau, et enfin, en termes de services, les télécommunications, services de manutention, services de nettoyage, location de salles, etc. La part locale est encore faible et nous allons continuer à travailler avec les entreprises locales pour pouvoir faire augmenter cette part locale.

Il y a des obstacles : Le système bancaire qui n'est pas développé sur l'ensemble du territoire, les communications, Internet, pareil, qui n'est pas développé sur l'ensemble du territoire, donc, il y a plusieurs obstacles. Et puis, une fois surtout et encore, le fait que les règles des Nations Unies sont quand même particulières et sont des règles qui doivent pouvoir s'appliquer aussi bien à New York qu'à Genève, qu'à Bangui, à Khartoum ou à Kinshasa. Donc, forcément, parfois, c'est un petit peu compliqué de pouvoir faire ça.

Mais il y a quand même un élément important que je souhaite ajouter à ce sujet, c'est qu'il y a aussi, le fait que la Mission et les Nations Unies soient présentes en République centrafricaine, cela permet d'injecter quand même du pouvoir d'achat au niveau de l'économie locale. Il y a quand même plus de 1 000 membres du personnel de l'ONU qui sont présents uniquement à Bangui et qui consomment. Il y a des loyers, il y a des employés de maisons, il y a l'achat d'eau, d'électricité, d'Internet, l'achat de vêtements, etc. On estime qu'on contribue à l'économie locale à hauteur de 49 millions de dollars par an. C'est un aspect qui me semble important aussi à mettre en avant, sans

évidemment vouloir occulter le fait qu'il est vrai que la part des achats locaux reste encore trop basse. Elle a augmenté ces dernières années, depuis que la mission est arrivée en 2014, cette part a énormément augmenté., une fois encore, grâce à toutes les activités d'information que mènent nos collègues des opérations, mais il faut poursuivre et il faut essayer, une fois encore, d'adapter l'offre à la demande et la demande à l'offre.

C'est un travail qui est en cours et sur lequel il y a eu un débat au Conseil de sécurité à ce sujet et dans la mesure où le Conseil de sécurité nous demande de travailler là-dessus, évidemment, nous allons y accorder et nous y accordons toute l'attention qu'il mérite.

Je vous rappelle que vous pouvez retrouver en temps réel toutes les informations de la MINUSCA sur le site web de la Mission, sur Facebook, X, et Instagram. Vous pouvez aussi rejoindre notre groupe WhatsApp. L'heure est venue de clore cette conférence de presse. Merci à tous pour votre participation. A la semaine prochaine.